



Fédération Royale Marocaine de Natation



Réunion du Comité Directeur tenue au siège de la Fédération Royale Marocaine de Natation à Casablanca PROCES VERBAL N° 7/2022

Membres présents :

- Mr. Driss HASSA
- Mr. Abdelilah ZAJI.
- Mr. Rachid ABOUZAIID
- Mr. Mohamed BAKRI
- Mme. Khadija EL HAOUAT
- Mme. Ilham AFOUZAR
- Mr. Youssef ELHAOUAT
- Mr. Al Abid IRAQUI HOUSSAINI
- Mr. Abdelhalim FAKIHANI
- Mr. Mourad KALI
- Mr. El Hassan MEHDIOUI
- Mr. Mustapha BOURHIM

Membres absents excusés :

- Mr. Youssef ZIAD
- Mr. Aziz ALAOUI RACHIDI
- Mr. Zouheir EL MOUFTI

Le Comité Directeur s'est réuni au siège de la Fédération Royale marocaine de Natation à Casablanca samedi 2 Juillet 2022.

La Réunion a été tenue sous Présidence de Mr Driss Hassa Président du Comité Directeur. Le rapporteur de la réunion est Mme Khadija EL HAOUAT.

Ordre du jour

- 1- Mot du Président.
- 2- Homologation du P.V N° 06/2022.
- 3- Courrier.
- 4- Activités des Organes Centraux.
- 5- Programme International.
- 6- Situation Financière.
- 7- Divers.



Fédération Royale Marocaine de Natation



1-Mot du Président :

M. le Président a souhaité la bienvenue aux membres du CD et les a remercié de leur présence.

2- Homologation du P.V N°06

Le P.V a été homologué à l'unanimité.

3- Courrier.

Voir annexe ci-joint.

Les membres du CD ont pris connaissance du courrier départ et arrivée et des explications leur ont été fournies.

Le CD a discuté la demande de subvention formulée par la ligue de la région de laayoune Sakia Lhamra de natation .Il a été décidé de joindre une demande d'ajout de rubrique de subventions pour les ligues régionales dans le dossier de demande de subvention envoyée au Ministère.

4-Organes Centraux

❖ Commission des finances marketing et communication

Mr Abdelilah Zaji Président de cette commission a donné un aperçu sur la diffusion de toutes les activités de La FRMN par les moyens de communication : Site et page Facebook .Cette opération est assurée en coordination avec Mr le Président de la FRMN.

❖ Commission de la Formation des jeunes

Mr Youssef El Haouat président de la commission a informé les membres du programme de regroupements prévu pour les équipes nationales de Natation et de Waterpolo.

Il a salué l'engagement bénévole de Mr Chadli Anass , ancien champion de Natation , pour entraîner équipe nationale de waterpolo .

❖ Commission Médicale

Mr Mehdioui Hassan président de la commission, a informé le CD que des contrôles antidopage seront appliqués au cours des compétitions nationales et des stages en coordination avec l'Agence Marocaine Antidopage.



Fédération Royale Marocaine de Natation



Le CD a chargé la commission médicale de préparer un programme de formation sur le sauvetage pour les entraîneurs en coordination avec la protection civile et le croissant rouge.

❖ Commission d'Arbitrage :

Le Président de la Commission Mr Fakihani Abdelhalim, a soulevé les points suivants :

- Le cas de quelques officiels qui n'ont pas été Régularisés dans quelques compétitions Il a demandé de revoir leurs états des indemnités.
- La nécessité que des officiels marocains participent aux compétitions internationales, à caractère régional, arabe, africain, ..., en vue d'acquérir l'expérience nécessaire pour leur évolution dans la carrière d'officiel.
- L'application de la décision prise auparavant par le CD-FRMN, concernant la participation des officiels les mieux classés, aux compétitions à caractère national. Tout en tenant compte du nombre alloué à chaque région.

Le CD a discuté le point de désistement non justifié de certains officiels dans les compétitions régionales ainsi que celles organisées dans leurs villes et leurs présences dans les compétitions nationales hors leurs villes.

Le CD-FRMN a aussi recommandé, au sujet de la diffusion des désignations pour les compétitions nationale, de veiller à plus de communication entre tous les intervenants:

- Secrétariat général de la FRMN
- Commission Nationale d'arbitrage
- Ligues régionales.

❖ Commission du Statut du Sportif ,de l'Agrément des agents sportifs et de la qualification des cadres sportifs

Mr Mourad KALI a présenté le dernier recensement effectué des licenciés dont le nombre est 5280 (538 pour la catégorie des seniors).

Le CD a décidé que pour l'Affiliation et la réa-filiation des associations il faut exiger que les dirigeants et les entraîneurs doivent être licenciés.

❖ Commission des Règlements Généraux

Mr Al Abid IRAQUI HOUSSAINI Président de cette commission a proposé l'obligation de la représentativité régionale dans les commissions.

Le CD a décidé de présenter cette recommandation au cours de la prochaine assemblée générale.



Fédération Royale Marocaine de Natation



❖ Commission Féminine

Mme El Haouat Khadija Présidente de la Commission Féminine a donné un aperçu sur la mission qui lui a été confiée par le CD lors de sa dernière réunion :

Une réunion a été tenue avec la commission féminine de la ligue régionale Rabat Salé et Kenitra sur les moyens de développement de la pratique féminine de natation, waterpolo et natation artistique. Un rapport détaillé sera présenté au CD après les rencontres avec les commissions féminines des autres ligues.

En ce qui concerne la coupe Lalla Khadija de water-polo, Le CD a décidé de l'organiser à Fès le 13 Aout 2022.

5-Programme International.

Compétition	Pays	Date	Nom accompagnateur
Championnat arabe Open	Oran	20-24/07/2022	Mr Hassa Driss
Championnat d'Afrique Open	Tunis	20-25/08/2022	Dr Abou zaid
Championnat arabe Water-polo	Tunis	25-30/08/2022	Mr Bakri Med
Championnat Arabe des jeux aquatiques Open	Egypte	7-14/09/2022	Mme El Haouat Khadija Mr FakhaniAbdelhalim Mr Mourad Kali

Le CD a décidé qu'un officiel et un médecin seront désignés pour accompagner l'équipe nationale lors des déplacements cités en haut.

6- Situation Financière

Mr Rachid Abouzaid, Trésorier de la FRMN, a présenté la situation financière de la FRMN notamment les dépenses effectuées concernant les règlements des crédits (Salaires, Indemnités des Officiels, Segma, agences de voyage....).

7- Divers.

Le CD a décidé de programmer des formations continues pour les secrétaires de ligues régionales de Natation (selon les demandes de leurs comités directeurs) .



Fédération Royale Marocaine de Natation



Rappel : les associations ayant déposé leur dossier au Ministère et n'ayant pas encore reçu leur agrément ont un délai jusqu'au 30 Septembre 2022 pour régulariser leur situation.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance été levée à 14H.

Le Président

Rapporteur de la Réunion

Driss HASSA

Mme Khadija EL HAOUAT